

10 jan 2013 -20:00

Ordre du jour du Conseil des ministres du 11 janvier 2013

Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org, www.belgium.be et www.premier.be.

- Marché public : extension des capacités de stockage des Shared Services
- Optifed : projet OptimaS Selor
- Marché public pour le Centre de crise
- Confirmation du processus de décision dans le cadre d'un Renegade
- Réforme de l'activité professionnelle autorisée des pensionnés
- Prime annuelle à la formation continue pour les praticiens de l'art infirmier
- Entrée en vigueur de la procédure d'agrément des logopèdes et des orthoptistes
- Financement des frais de fonctionnement des hôpitaux pour 2013
- Mesures en matières d'activités autorisées pour les indépendants pensionnés
- Renforcement des conditions de temps pour la libération conditionnelle - Deuxième lecture
- Participation d'une Alouette III à des opérations anti-drogue à bord d'un patrouilleur néerlandais

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be